



Buchelay

DÉPARTEMENT DES YVELINES • RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BUCHELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

N°93 / 2025

**Convention de session de contrat avec
l'association Textes et Réves**

**Nature de l'acte : 1. 4 Commande
publique / Contrats**

Nous, Stéphane TREMBLAY, Maire de la Commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-21, L 2122-22 et L 2122-23 ainsi que l'article L 2223-15,

Vu la délibération n° 4/II/2023 du 10 février 2023, portant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Considérant que la commune de Buchelay propose un spectacle de fin d'année pour le relais petite enfance,

Considérant que l'association Textes et Rêves propose une représentation « La toute petite Boîte à Merveilles Hiver et Noël », le jeudi 4 décembre 2025 au Relais Petite Enfance de Buchelay et le vendredi 12 décembre 2025 à la Cabane aux Loisirs de Magnanville,

Considérant qu'il convient de signer un contrat de session avec l'association « Textes et rêves », BP 20085 – 28501 Vernouillet Cedex, représentée par Mme Sylvie Tiffet,

DÉCIDONS

ARTICLE 1^{er} : De signer un contrat de session avec l'association « Textes et rêves », BP 20085 – 28501 Vernouillet Cedex, représentée par Mme Sylvie Tiffet,

ARTICLE 2 : D'accepter le montant total de la prestation qui s'élève à 1.543,70 euros TTC,

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente Décision sera transmise à :

- en Préfecture des Yvelines
- à Monsieur le Trésorier de Mantes la Jolie

Buchelay, le 28 novembre 2025.

Stéphane TREMBLAY,
Maire,

Signé électroniquement par : Le maire
Date de signature : 28/11/2025
Qualité : Le maire et président du CCAS

1, RUE GABRIEL PÉRI • 78200 BUCI

TÉL. : 01 30 98 10 78 • EMAIL : CONTACT@BUCHELAY.FR • SITE : BUCHELAY.FR